

## Compte-rendu

### Réunion groupe équité AFPC – directeur et représentants

Mercredi 15 novembre 2023 18h00 via Teams

#### 1. Présences

**Présents** : Mamadou Ndiaye, Pascal Lauzon, Kenza Elazouzi, Nancy Boudreau, Ammon Lilyane Djoulde Alou

**Absents** : Sophie Hough-Martin, Dominic Djemba

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Kenza

Secondé par Nancy

Ordre du jour adopté

#### 3. Tour de table

Chacun mentionne ce qui a été fait depuis la dernière réunion et les enjeux encourus.

Nancy parle pour la région des 3L

Kenza parle pour la région de Québec

Madamou parle pour la région de Montréal, de Saguenay et de Québec

Il revient sur les frustrations qui ont été soulevées lors de la dernière conférence équité, notamment en ce qui concerne la langue française et l'horaire de la conférence.

Il mentionne que si d'autres commentaires doivent être rapportés, les envoyer au courriel du groupe équité et Mamadou les fera remonter à Yvon Barrière.

Il est mentionné que les critiques ne vont pas envers les employés de l'AFPC directement et que nous reconnaissons le travail colossal qui a été accompli.

Mamadou mentionne que la semaine prochaine il y aura une réunion du conseil québécois.

Kenza demande si nos VPN's, si l'AFPC fait quelque chose contre les congédiements de masse envers les personnes issues des groupes de minorités visibles, notamment à la SV à Québec.

Elle est préoccupée par le fait que plusieurs employés ayant des années d'expériences sont congédiées pour rendement insatisfaisant et demande ce qui est fait pour arrêter ça et à qui on doit adresser ces situations.

Il est important de bien documenter les situations problématiques et les remonter soit aux 2 VPN ou au directeur des groupes d'équité afin que l'information se rende ensuite plus haut au niveau de l'AFPC ou de l'élément.

En cas de non-respect de l'équité en milieu de travail, il est suggéré de faire une plainte en dotation si le problème se situe à l'embauche, ou, en cas de congédiement, un grief, une plainte en droits de la personne, remonter aux VPN et contacter l'ombudsman.

#### **4. Communication**

Mamadou mentionne que le formulaire d'auto-identification de l'AFPC est maintenant disponible en ligne.

Pascal demande qu'on lui envoie les demandes de publication de communications concernant les groupes d'équité au moins 10 jours ouvrables à l'avance afin de pouvoir les publier sur les différents média sociaux à temps.

L'adresse courriel où envoyer les communications est la suivante :

[Groupesequiteqc-Equitygroupsqc@psac-afpc.com](mailto:Groupesequiteqc-Equitygroupsqc@psac-afpc.com)

Indiquer à qui il faut envoyer le courriel (seulement les personnes qui se sont auto-identifiées, ou à plus large distribution)

Mettre le courriel de pascal en CC.

Indiquer si on veut la publication en français et / ou en anglais.

Si on a besoin d'un service de traduction, prévoir un délai beaucoup plus grand. L'AFPC a un budget au National pour les frais de traduction donc le coût ne revient pas aux groupes d'équité qui en font la demande.

Une relance concernant la communication peut être faite si le temps le permet.

Les communications vont aux présidences des sections locales, sur le site internet de l'AFPC Qué, sur le Facebook de l'AFPC Qué aux personnes qui se sont auto-identifiées.

Si nous avons besoin d'un lien Zoom ou Teams pour le groupe d'équité, en faire la demande à Pascal, mais un employé doit être présent à la rencontre pour ouvrir le lien.

Avant de planifier un événement, regarder ceux prévus au site de l'AFPC pour éviter d'avoir 2 événements en même temps.

Le guide des droits de la personne sera envoyé par Pascal aux personnes présentes ce soir.

#### **5. Suivi des attentes des comités (bilan, nombres de réunions, pv..) pour (Sébastien Paquette comité de finance conseil québécois.)**

Un comité est actif quand il a tenu 4 rencontres par année et qu'il a soumis ses états financiers pour l'année.

Il est demandé si nos rencontres doivent avoir la présence de membres qui ne font pas partie du comité pour avoir droit au budget annuel et la réponse est non. Dès qu'il y a eu 4 rencontres dans l'année, que le PV et que le bilan financier a été produit et soumis à Sébastien Paquette, le budget est alloué.

## **6. Finances**

Il est possible de faire des activités même si le comité n'a pas de budget, via un compte de dépenses avec l'AFPC et en contactant Mamadou.

Une discussion sur l'achat de chandails Fierté est abordée et il faut écrire à Mamadou avant le 4 décembre si on est intéressé à en avoir. Indiquer aussi la grandeur désirée.

## **7. Activités à venir**

- Mois de l'histoire des noirs
- Journée internationale des personnes handicapées
- Formation virtuelle sur les pronoms le 28 novembre à 18h30

## **8. Varia**

- Aucun point au varia

## **9. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra en 2024, et un sondage sera envoyé pour connaître nos préférences en février / mars

## **10. Clôture** Mamadou remercie tout le monde.

Nancy propose la levée de la réunion

Kenza seconde

Levée de la réunion à 19h15